

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19988**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention : Théâtre, Domaine : Arts, lettres et langues (ALL)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 Modalités d'élaboration de références : NEANT	Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle

Formacode(s) :

45052 production spectacle, 45050 mise en scène spectacle, 46340 communication événementielle

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Accompagnement du développement du projet artistique et culturel du directeur d'un établissement culturel ou d'une compagnie sur les plans institutionnel, financier et juridique ;

Mise au point du budget de montage et d'exploitation ainsi que son suivi en coordonnant les équipes artistique, technique et administrative ;

Appréciation de la qualité des spectacles et l'horizon d'attentes des spectateurs de la structure : rédaction et publication d'articles afférents à ces sujets ;

Participation à la préparation du public à la réception du spectacle par l'écriture de textes de présentation de la démarche artistique et travail en concertation et complémentarité avec le chargé de communication et l'attaché de presse afin de mettre en place des stratégies d'information et de valorisation ;

Prospection auprès des réseaux nationaux et internationaux, conception des tournées ;

Elaboration des contrats de cession de droits ou de coréalisation ;

Participation à la mise en œuvre de la stratégie de communication écrite de l'entreprise en direction des différents types de publics ;

Elaboration des événements autour des spectacles programmés ;

Conception et mise en œuvre des actions de médiation artistique pour créer, entretenir et améliorer les liens entre les établissements culturels et les publics afin de fidéliser des spectateurs et d'en capter des nouveaux ;

Assistance à la sélection et à la conception des projets artistiques ;

Conception des actions d'accompagnement à la médiatisation et à la valorisation des créations théâtrales ;

Enseignement et formations en lien avec les études théâtrales dans l'enseignement supérieur et dans les établissements culturels (conférences) ;

Participation à des programmes culturels dans les médias ;

Conception d'une performance théâtrale.

Compétences transversales

Discerner la qualité des spectacles présentés grâce à la maîtrise d'une solide culture théâtrale et artistique ;

Développer une capacité d'écoute afin de comprendre les problématiques des partenaires ;

Connaître les réseaux de production et de diffusion français et européens ;

Maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral, ainsi que les outils et méthodes de l'argumentation et de l'expression scientifique ;

Connaître l'histoire des politiques culturelles, les problématiques socioéconomiques de la régulation des activités du spectacle vivant dans leur environnement juridique ;

Savoir rédiger un dossier de présentation des spectacles programmés ;

Connaître les processus des écritures dramatiques contemporaines ;

Prendre des initiatives et décider rapidement.

Compétences spécifiques

Construire des budgets prévisionnels de production et d'exploitation d'un spectacle, dans le respect des règles comptables, sociales et fiscales ;

Projeter des « scénarios » d'évolution budgétaire ;

S'adapter aux différents formats de présentation des comptes, exigés par les tutelles publiques ou organismes d'aide ;

Lier plan de trésorerie, compte de résultat et bilan de la structure ;

Participer à la couverture logistique des projets de spectacle ;

Maîtriser la législation du spectacle vivant ;

Concilier les contraintes économiques et artistiques ;

Rédiger ou négocier un contrat de vente, d'engagement, de coproduction, d'assurance, de prestation de services ;

Repérer les talents artistiques et anticiper le goût des publics ;
 Pratiquer une veille informationnelle concernant le tissu théâtral dans sa diversité ;
 Pouvoir développer le dialogue entre les différents acteurs de la création ;
 Rédiger des textes destinés à présenter les démarches de création ;
 Concevoir des contenus et supports adaptés (forme, style, langage...) aux publics visés selon la structure
 Concevoir des actions artistiques ou pédagogiques originales ;
 Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères ;
 Maîtriser les techniques de l'information et de la communication afin de les intégrer dans un plan de communication;
 Maîtriser les techniques de recherche des informations pour leur traitement et leur classement;
 Maîtriser les techniques d'élaboration d'un cahier des charges en planifiant les actions ;
 Participer à la coordination de la chaîne graphique pour éditer et diffuser des documents ;
 Maîtriser les technologies de communication multimédia ;
 Maîtriser la gestion et la publication assistée par ordinateur ;
 Entretenir et développer un réseau de relais ;
 Développer des partenariats et les relations avec la presse ;
 Maîtriser les techniques du marketing appliqués au monde du spectacle ;
 Savoir rédiger un dossier pédagogique ;
 Savoir exploiter un logiciel de billetterie.
 Maîtriser les rapports du théâtre aux autres arts (arts du spectacle, arts visuels, musique, littérature et poésie)
 Maîtriser les modèles artistiques et culturels en histoire et théorie des arts ;
 Connaître et expertiser les nouveaux modes d'intervention du théâtre dans l'art contemporain : le devenir des catégories esthétiques et des gestes artistiques ;
 Réinvestir en situation professionnelle une bonne capacité à expliciter sa démarche artistique et/ou créative et à l'accompagner par une écriture réflexive ;
 Réinvestir en situation professionnelle une capacité à repérer, identifier et reformuler les débats esthétiques, socio-économiques et politiques liés à la pratique des arts du spectacle vivant ;
 Maîtriser et mettre en perspective le champ historique de la dramaturgie et de la mise en scène.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers des arts, du spectacle vivant et de la culture

Métiers de l'enseignement

Administration et gestion de structures artistiques (publiques ou privées)

Edition

Auteur d'oeuvres théâtrales

Journaliste culturel, critique théâtral et dramatique

Le diplômé d'un des masters de la **mention "Théâtre"** peut prétendre aux emplois suivants au sein de structures publiques ou privées :

Chargé de production ;

Chargé de diffusion ;

Administrateur de compagnie ;

Chargé de programmation ;

Chargé de relations avec le public ;

Chargé de communication ;

Conseiller artistique ;

Editeur théâtral ;

Enseignant ou formateur et études et pratiques théâtrale ;

Metteur en scène ou assistant à la mise en scène ;

Auteur ;

Scénographe ;

Dramaturge.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

E1107 : Organisation d'événementiel

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Réglementation d'activités :

NEANT

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Au sein de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, la mention théâtre comprend 4 parcours-types. L'année de M1 est commune à ceux-ci, qui sont donc exclusivement des M2 :

- Métiers de la Production Théâtrale (MPT)

- Théâtre, Ecriture et Représentation (TER)

- Théâtre et Autres Arts (TAA)

- Théâtre En Création (TEC)

L'ensemble des composantes et des UE constituant ces 4 parcours-types sont détaillées et accessibles via le lien figurant dans la rubrique "Source d'information" ci-dessous.

Les modalités du contrôle des connaissances, publiées au début de chaque année universitaire, permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de **120 crédits pour le niveau master**.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X	IDEM
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	IDEM
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

- NOR: MENS0200982A

- JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631, texte n° 56

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

L'arrêté ministériel d'habilitation de la **mention Théâtre** est en date du 20 octobre 2005 et porte le n° 20050670 et émane de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) : il valait pour la période 2005/2006 jusqu'à 2009/2010.

Cette habilitation a été renouvelée le 17 septembre 2009 sous le même numéro pour la période 2009/2010 à 2013/2014.

Enfin, le 17 décembre 2014, un arrêté ministériel d'accréditation a été délivré à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 par la Direction

Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP, B1-2). Ledit arrêté autorise l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 à délivrer les **master relatifs à la mention Théâtre** pour la période 2014/2015 à 2018/2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Contactez le service de l'**Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3,

Tél : 01 45 87 40 34

Mail : ove@univ-paris3.fr

Site internet de ce service : <http://www.univ-paris3.fr/l-observatoire-de-la-vie-etudiante-ove--107862.kjsp?RH=1208869244306>

OU

se reporter site internet de l'Institut d'études théâtrales (lien ci-dessous, à la rubrique "Lien vers statistiques)

<http://www.univ-paris3.fr/dept-iet>

Autres sources d'information :

Département Institut d'études théâtrales de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (se reporter aux liens ci-dessous visés)

Pour le parcours-type "Métiers de la production théâtrale"

<http://www.univ-paris3.fr/master-2-professionnel-metiers-de-la-production-theatrale-114925.kjsp>

Pour les 3 autres parcours-types :

<http://www.univ-paris3.fr/master-2-recherche-etudes-theatrales-62694.kjsp>

Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Lieu(x) de certification :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : Île-de-France - Paris (75) [75005]

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Département : Institut d'études théâtrales

Bureau 205 B (2ème étage)

13 rue Santeuil

75231 Paris cedex 05

Tél : 01.45.87.40.60

Mail : dept-iet@univ-paris3.fr

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Voir l'adresse ci-dessus

Historique de la certification :

Parcours-type "Théâtre et autres arts" :

Il a été créé en 2009, et est co-accrédité avec l'ENS (Ecole Normale Supérieure)

Parcours-type "Théâtre en création" :

C'est une création, ce parcours a ouvert à la rentrée 2015

Parcours-type "Théâtre, Ecritures et Représentation" :

- Avant 2005 : ce parcours-type correspondait à la maîtrise et au DEA d'Études Théâtrales ;

- En septembre 2005 : il a pris le nom de Master 1 et 2 "Recherche en Études Théâtrales" ;

- Au titre du contrat 2009-2014 : ce parcours-type était une spécialité qui avait pour intitulé « Théâtre, le texte et la scène » cohabilitée avec l'université Paris Ouest Nanterre la Défense